



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 juillet 2019
19 heures 00

GF/AS

N° 002440

Direction Générale -
Approbation du
procès-verbal de la
séance du 18 juin
2019.

Affiché le :

Le mardi 23 juillet 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 17 juillet 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Emilie SIAS est nommée Secrétaire.

Vu les articles L 2121-15 et L2121-23 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant que le Conseil Municipal a bien été convoqué le 12 juin 2019,

Considérant que le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 18 juin 2019 sous la présidence de madame le Maire Dominique SANTONI,

Considérant les présences des élus suivants : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale)

Considérant les procurations suivantes : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe)

Considérant les absences suivantes : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal).

LE CONSEIL

Confirme que le quorum était réuni lors de cette séance,

Confirme que les 6 points à l'ordre du jour ont été débattus,

Mesdames Isabelle TAILLIER et Isabelle VICO sont arrivées à la question 2.

Valide le comptage des voix tel que détaillé ci-après :

1 - Administration Générale - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2019

Avis du conseil : **Favorable à l'unanimité (Pour 27 Contre 0, Abstention 0)**

2 - Affaires Générales - Aménagement de la place Gabriel Péri - Indemnisation des préjudices commerciaux susceptibles d'être causés aux commerçants et artisans riverains

Avis du conseil : **Favorable à l'unanimité (Pour 29, Contre 0, Abstention 0)**

3 - Urbanisme - régularisation d'une servitude de passage sur la parcelle communale cadastrée AN 213 sise quartier le PAOU rue des oliviers à Apt au profit de M et Mme VIVEN parcelles AN 173 et 174.

Avis du conseil : **Favorable à l'unanimité (Pour 29, Contre 0, Abstention 0)**

4 - Ressources Humaines - Mutualisation de la police municipale d'Apt avec la commune de Saignon.

Avis du conseil : **Favorable à la majorité (Pour 25, Contre 3, Abstention 1)**

5 - Ressources Humaines - Tableau des effectifs

Avis du conseil : **Favorable à l'unanimité (Pour 29, Contre 0, Abstention 0)**

6 – Décisions rapportées

Avis du conseil : Favorable

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI